COMMUNE DE LANGUEUX
Côtes d'Armor

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
séance du 24 novembre 2020

L'an deux mille vingt, le vingt-quatre novembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni, sous la présidence de Monsieur Richard HAAS, Maire de la Ville de Langueux

Etaient présents	Mesdames Malorie MEHEUST, Sylvie GUIGNARD, Isabelle POULAIN-COLANI, Laura BLEVIN, Maryline NIVET, Isabelle ETIEMBLE, Sandrine REDON, Catherine PEPIN, Angélique STEUNOU, Kristell LE MAUFF, Françoise HURSON, Valérie TRAISSAC, Amandine ANDRE, Marion BOUCHEVREAU
	Messieurs Richard HAAS, Eric TOULGOAT, Hubert HILLION, Olivier LECORVAISIER, Michaël BAUDET, Christian KERAUTRET, Jean-Louis SENECHEAU, Loïc JAMBOU, Sébastien BOUL, Yann SOULABAIL, Jean BELLEC, Jean-Pierre REGNAULT, Jérôme TRONEL, Christophe MINAUD
Absents excusés	Monsieur Guillaume HAMON (pouvoir donné à Hubert HILLION)
Secrétaire	Madame Laura BLEVIN
Secrétaire auxiliaire	Monsieur Yannick RAULT, Directeur Général des Services

Rapport n° 2020-96 **LOGEMENTS SOCIAUX – SUBVENTION A LA CHARGE FONCIERE - TERRE ET BAIE HABITAT – 32 BIS RUE DE RENNES**

Rapporteur : Madame Sylvie GUIGNARD – Adjointe à la Cohésion Sociale, à la Santé et à la Dynamique Citoyenne

En 2017, la Ville de Langueux a préempté un hangar sur une parcelle de 2 105 m² au n°32 bis rue de Rennes. Début 2018, le hangar et le terrain d'assiette ont été rétrocédés à TERRE ET BAIE HABITAT (TBH). Le bailleur social a prévu la démolition du hangar et la construction de 9 logements locatifs sociaux dont 3 logements PLUS (Prêt Locatif à Usage Social) et 6 logements PLAI (Prêt Locatif Aidé d'Intégration).
Il s'agit de 9 pavillons : 4 type 3, 4 type 4 et 1 type 5.

Il est rappelé que le PLH 2019-2024 préconise désormais une part plus importante des logements PLAI dans les opérations ; ils représentent désormais plus de la moitié de la production PLUS-PLAI.

Le permis de construire a été délivré le 10 mars 2020. Cette opération a fait l'objet d'une programmation pour l'Aide à la pierre en 2020 et les travaux vont démarrer courant janvier 2021. La livraison est prévue en fin d'année 2021.

TBH sollicite donc la subvention communale conformément au dispositif d'aide à la production de logements locatifs sociaux voté le 24 février 2020.

S'agissant d'une opération de **démolition/construction** en centre urbain, la subvention de la Ville correspond à :

- 3 PLUS : 11.500 € x 3 =	34.500 €
- 6 PLAI : 12.000 € x 6 =	72.000 €
TOTAL subvention communale	106.500 €

Le même montant de subvention est sollicité auprès de Saint-Brieuc Armor Agglomération.

En conséquence, **je vous propose** :

→ D’autoriser la Ville de Langueux à apporter son financement dans le cadre du dispositif d’aide à la production de logements locatifs sociaux à Terre et Baie Habitat à hauteur de 106.500 € dans le cadre de l’opération de construction de 9 logements au n°32 bis rue de Rennes ;

→ Et d’autoriser Monsieur le Maire, ou son représentant, à effectuer toutes les démarches et signer tous documents se rapportant à cette opération.

Le présent rapport, mis aux voix, est ADOPTE à l’unanimité.